



Délivrance de la carte

Vous êtes étudiant à l'UCO?

Dès votre inscription, vous recevrez votre carte étudiant avec votre photo fournie.

Quelle est la durée de vie de la carte ?

Cette nouvelle carte d'étudiant est valable **3 ans**. Chaque année, une vignette vous sera fournie pour mise à jour. Prenez soin de votre carte ! En cas de détérioration ou de perte, sa réimpression sera facturée.

Où peut-on utiliser le porte monnaie électronique de la carte Pass Sup' ?

Votre carte Pass Sup' vous permet de régler vos repas dans tous les restaurants et cafétérias du CROUS de France équipés. Fini les tickets : vous payez directement vos repas avec la carte.

À Angers : au RU de Belle-Beille, au RU La Gabare, au RU de Médecine et au RU des Beaux-Arts. Votre carte vous permet aussi de régler vos achats quotidiens partout en France, dans les établissements et commerces équipés du dispositif Monéo.

ATTENTION! Le montant maximum de vos dépenses par achat ne peut excéder 30 €.

Comment charger le porte-monnaie électronique ?

La carte qui vous a été remise n'est pas chargée. Pour l'utiliser comme porte-monnaie électronique, vous devez

la créditer en vous rendant à la borne implantée sur le campus de l'UCO ou à celles des RU :

- soit à l'aide de votre carte bancaire,
- soit grâce à une recharge qui peut être achetée en espèces au CROUS.

ATTENTION ! Vous pouvez créditer votre carte d'un **montant maximum de 100 €**.

Que faire en cas de carte perdue, volée ou détériorée ?

Demandez immédiatement le formulaire spécifique au secrétariat universitaire.

ATTENTION ! La réédition de la carte est obligatoire et payante. En cas de perte, l'argent du porte monnaie électronique n'est pas remboursé.

Votre carte est défectueuse ?

Votre carte est apparemment en état de fonctionner mais ne peut être lue électroniquement : apportez-la au secrétariat universitaire pour qu'il la teste.

Si le dysfonctionnement est attesté, une nouvelle carte sera réimprimée **gratuitement**.

Vous pourrez ensuite demander le remboursement de l'argent contenu dans le porte-monnaie électronique en vous adressant au secrétariat universitaire.

D'autres questions concernant Monéo ou sur les services du Crous ?

Connectez-vous sur www.Moneo.net ou sur www.crous-nantes.fr



LA NOUVELLE CARTE ÉTUDIANT !



Lancée à la rentrée 2011 sous l'impulsion du PRES l'Unam et financée par la Région Pays de la Loire, Pass Sup' est votre nouvelle carte d'étudiant UCO.

Une carte unique pour quoi faire ?

Cette carte multiservices est personnelle et incessible.

Équipée d'une puce **Monéo**, elle vous permettra de régler vos repas au Restaurant Universitaire (fini les tickets !) et d'emprunter vos documents à la BU.

Un système évolutif

D'autres applications pourront être connectées ultérieurement à cette carte.

Carte étudiante **GRATUITE**
validité **3 ans**

■ Informations sur www.uco.fr
ou par mail à su@uco.fr